

Synthèse de conférence

L'eau : quels défis et quelles solutions pour la ville de demain ?

Mercredi 14 mars 2018
à l'Agence française de développement



Conférence-débat animé par Vincent EDIN, journaliste indépendant, avec :

- **Benjamin GESTIN**, Directeur général d'Eau de Paris ;
- **Céline GILQUIN**, Responsable de la division Eau et assainissement, Agence Française de Développement ;
- **Pierre JACQUEMOT**, Président du Gret ;
- **Boubacar KANE**, P.D.G. de la Société malienne de gestion du secteur de l'eau potable (Somagep).

Glossaire

Agence française de développement (AFD)

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA)

Objectifs du développement durable (ODD)

Établissement public à caractère industriel et commercial (Epic)

Établissement public territorial de bassin (EPTB)

Synthèse

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 2,1 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité. C'est 30 % de la population mondiale. La situation est encore plus préoccupante pour l'assainissement. 60 % de la population mondiale est privée de services d'assainissement collectif ou individuel. Enjeu à la fois écologique, social et humanitaire, le problème de l'eau se pose aujourd'hui à l'échelle mondiale.

Les enjeux de l'approvisionnement en eau

Au niveau mondial, le financement du secteur de l'eau et de l'assainissement représente seulement 4 % de l'aide au développement. Ce secteur constitue toutefois une des priorités **de l'AFD puisqu'il** représente 15 % du volume de l'aide qu'elle délivre. *« Dans les objectifs du développement durable (ODD) n° 6, l'idée qui prévaut est qu'il faut rendre l'eau accessible à domicile »* (P. Jacquemot).

L'approvisionnement en eau est en effet un enjeu en matière de santé publique, de lutte contre les inégalités et d'émancipation des femmes, *« le fait de ne pas avoir accès à l'eau à domicile est source d'inégalités hommes-femmes »* (C. Gilquin). *« La corvée d'eau repose essentiellement sur le genre féminin et sur les enfants »*, ce qui prive les femmes d'autres activités génératrices de revenus et empêche les enfants d'aller à l'école (B. Kane). D'ici 2030, il faudra que 100 % de la population soit raccordée à l'eau. Pour cela, les programmes d'investissements prévus doivent être tenus *« pour que la croissance démographique ne nous dépasse pas et que nous puissions être en mesure de suivre son évolution »* (B. Kane).

Les effets de la croissance urbaine et du changement climatique

À l'horizon 2030, la population urbaine aura doublé dans le monde, en particulier dans les pays en développement. Les modifications des modes de vie s'accompagnent d'une hausse de la consommation d'eau, en particulier à travers l'agriculture. Avec l'aggravation des problèmes de sécheresse, les tensions sur la ressource vont croître de plus en plus. Les deux tiers de la population mondiale vivent dans des zones qui souffrent du manque d'eau.

Dans les années à venir, 130 villes seront exposées à des pénuries d'eau et d'ici 2050, 10 d'entre elles seront gravement affectées. Leurs nappes phréatiques sont menacées par le changement climatique et leurs besoins explosent avec le développement urbain. Dans ce top 10, on retrouve des villes riches comme Los Angeles et San Diego : *« le stress hydrique affectera aussi bien des villes dans des pays en développement que développés »* (C. Gilquin).

En 2050, le monde comptera 10 milliards d'habitants contre 1 milliard 150 ans plus tôt. *« Cela nous engage à réfléchir sur la capacité à produire de l'eau mais aussi sur la capacité à nettoyer l'eau »* (C. Lagrange). Il y a une solution d'avenir, **c'est de réutiliser les eaux usées traitées**. Dans les pays où l'on manque de ressource en eau, *« investir dans l'assainissement est une priorité »* (C. Gilquin). Les eaux usées peuvent ainsi être réutilisées, en particulier pour l'agriculture, un secteur très consommateur d'eau.

Le coût de l'eau

L'eau n'est pas gratuite, le service a un coût qui doit être payé. « *La représentation de l'eau dans les différentes classes sociales n'est pas la même.* » (P. Jacquemot). Les classes sociales les plus pauvres acceptent de payer les services de base, à condition que la contrepartie soit visible, c'est-à-dire que l'accès à l'eau soit continu. Lorsqu'on propose un accès à l'eau aux populations les plus pauvres, **elles sont très conscientes que ce qu'elles vont payer, c'est la prestation pour l'accès : les tuyaux, l'usine, etc.** « *Il y a une vraie volonté de participer au prix pour ce système qui permettra un accès à l'eau potable.* » (E. Poilane). Mais encore faut-il que les gestionnaires du service proposent un tarif soutenable pour tous les usagers. À Paris par exemple, les équipes d'Eau de Paris travaillent en lien avec la municipalité pour maintenir le prix de l'eau le plus bas possible.

L'importance d'une bonne gouvernance

L'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement ainsi que la bonne gestion de la ressource sont au cœur des projets soutenus par l'AFD. Au-delà des solutions techniques, l'enjeu est surtout de bien gérer le service, d'anticiper les besoins à long terme pour éviter les crises et d'améliorer le taux d'accès. L'AFD finance les infrastructures, mais **sa principale préoccupation est « de s'assurer que le service proposé aux populations est durable et performant »** (C. Gilquin).

La bonne gestion des services peut se faire par le secteur public ou par le secteur privé. **Cela nécessite une bonne régulation et un suivi de ces responsabilités par les autorités.** « *Ce sont des questions qui nécessitent des approches très globales, à plusieurs échelles géographiques, plusieurs échelles de temps et beaucoup de partenariats* » (B. Gestin).

Le suivi, la régulation et le contrôle des opérateurs sont des enjeux majeurs de la gouvernance. Le Gret rapporte des cas où les canalisations sont en place mais où les populations ne savent même pas qu'elles peuvent se raccorder. **« La question du marketing social et de la communication est fondamentale en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement »** (P. Jacquemot).

Compte rendu révisé des débats

Intervention des panélistes

Vincent EDIN, journaliste indépendant

Cette conférence est placée sous le sceau d'une double actualité : le forum de l'eau à Brasilia du 18 au 23 mars et l'émission *Cash Investigations* d'Élise Lucet.

Céline Gilquin, vous êtes responsable de la division Eau de l'Agence française de développement (AFD). Nous voulions parler des problèmes d'approvisionnement en eau dans les villes. Ces problèmes ont été popularisés récemment avec la sécheresse qu'a connue Rome l'été 2017 et la date du 9 juillet 2018 qui est annoncé comme le « jour zéro » où il n'y aura plus d'eau au Cap. Vous retrouverez ces informations dans un très bon livret qui s'intitule *L'eau, un défi mondial*, où l'on apprend énormément de choses. Ce qui m'a le plus marqué à la lecture de ce livre, c'est que l'eau semble être la mère des batailles en termes de développement. Elle a généré beaucoup de conflits et malgré cela, elle représente seulement 4 % de l'aide publique au développement. À l'AFD, vous êtes largement au-delà. Est-ce que vous pouvez nous dire quels sont les principaux enjeux en termes d'approvisionnement pour les villes ?

Céline GILQUIN, responsable de la division Eau et assainissement, Agence Française de Développement

À quelques jours de l'ouverture du 8^e Forum mondial de l'eau qui se tiendra à Brasilia, il semble important de rappeler que l'accès à l'eau et à l'assainissement demeure un défi majeur. Aujourd'hui, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), **plus de 2 milliards de personnes, soit 30 % de la population mondiale, ne bénéficient pas d'un service d'eau à domicile, avec de l'eau en quantité et en qualité satisfaisante. La situation est encore plus préoccupante pour l'assainissement : 60 % de la population mondiale ne dispose pas de toilettes à domicile, reliées avec un système collectif ou individuel qui assure un traitement des eaux usées.**

Cette situation constitue un défi en termes de santé publique : on sait que le fait de ne pas avoir accès à une eau propre est source de maladies, en particulier les diarrhées qui sont la 2^{ème} cause de mortalité infantile. L'approvisionnement en eau est également un enjeu de réduction des inégalités : ce sont toujours les populations les plus vulnérables qui n'ont pas accès à ce service. C'est aussi un enjeu pour l'émancipation des femmes : le fait de ne pas avoir accès à l'eau à domicile est source d'inégalités entre hommes et femmes. Enfin, l'accès à l'eau représente un enjeu environnemental : 80 % des eaux usées sont rejetées dans le monde sans traitement, ce qui génère des conséquences majeures sur l'environnement.

Demain, les effets combinés du changement climatique et de la croissance démographique accentueront ce défi majeur, qui concerne plusieurs milliards de personnes.

La croissance urbaine explose : 50 % de la population vit en milieu urbain et, **à l'horizon 2030, la population urbaine aura doublé**, en particulier dans les pays en développement. Cela veut dire que la demande en eau va s'intensifier dans ces villes. Les modifications des modes de consommation, notamment alimentaire, font que collectivement, nos modes de vie sont de plus en plus consommateurs d'eau, en particulier à travers l'agriculture. Nous allons vers des tensions sur la ressource en eau qui vont croître de plus en plus, qui seront intensifiées par les effets du changement climatique et qui, dans certaines régions du monde, poseront des problèmes.

Des pays ou des villes seront dans une situation de stress hydrique, où nous serons en difficulté pour satisfaire la demande en eau. Pour pallier à ces situations, une gestion performante de la ressource, en quantité et en qualité, est indispensable, consistant notamment à moins

polluer et à consommer plus efficacement. Les deux tiers de la population vivent dans des zones qui souffrent de manque d'eau et l'on aura a priori 130 villes qui seront exposées à des pénuries d'eau dans les années à venir. Le Cap a fait l'actualité ces dernières semaines, mais il y a aussi eu des crises en Bolivie... Tout cela met en évidence la vulnérabilité de ces villes face à la ressource en eau, le fait que l'eau constitue un défi pour notre siècle à venir et l'urgence d'agir.

Vincent EDIN

Sur les dix principales villes qui seront touchées par le manque d'eau dans le monde, il y en a deux aux États-Unis, Los Angeles et San Diego. Ce n'est donc pas uniquement une question de ressources financières, car ce sont des villes très riches. Mais avec la question du changement climatique, il y aura du stress hydrique de toute façon.

Céline GILQUIN

Oui, **le stress hydrique va affecter aussi bien des villes dans des pays en développement que développés**. La croissance urbaine, même si elle est moindre dans certaines régions du monde, reste forte dans de nombreuses villes.

Vincent EDIN

L'AFD n'a pas de préconisation absolue sur la question de savoir si l'eau doit être un bien privé ou public. En revanche, vous insistez beaucoup sur **les notions de gouvernance**. Pouvez-vous développer ce point ?

Céline GILQUIN

L'AFD finance des infrastructures, mais notre préoccupation est effectivement de **s'assurer que le service proposé aux populations est durable et performant**, que la gestion soit assurée par le public ou par le privé. L'enjeu est de s'assurer que les rôles et les responsabilités des acteurs sont bien définis, qu'il y a **une bonne régulation et un suivi de ces responsabilités par les autorités**. Nous avons des exemples de gestion en régie publique – l'ONEA (l'Office national de l'eau et de l'assainissement) au Burkina Faso, la régie des eaux de Phnom Penh au Cambodge – avec des performances remarquables. Et nous avons des exemples de régies de gestion qui sont déléguées à des opérateurs privés, au Sénégal, au Maroc, avec de très bonnes performances également. Ce qui est important, c'est le suivi, la régulation, le contrôle de ces opérateurs, qu'ils soient publics ou privés. La gouvernance est évidemment un enjeu majeur. C'est la raison pour laquelle, dans la grande majorité de nos financements, à côté du financement des infrastructures, on appuie les autorités dans la mise en place d'une bonne gouvernance et d'une bonne gestion des services.

Vincent EDIN

Le financement de l'eau dans l'aide au développement au niveau mondial est de 4 %. À l'AFD, on serait plutôt à 15 %, c'est cela ?

Céline GILQUIN

Oui, **15 % du volume de l'aide délivrée par l'AFD** est dédiée au secteur de l'eau et de l'assainissement. Il s'agit d'un secteur prioritaire pour l'AFD, un secteur historique sur lequel nous intervenons depuis de nombreuses années, en particulier en Afrique, et sur lequel il y a énormément de besoins. Même dans des régions plutôt nouvelles comme l'Amérique Latine, nous avons des demandes croissantes et nous intervenons sur des programmes importants, justement parce qu'en Bolivie, nous avons eu une crise de l'eau et une sécheresse importante en 2016.

Pierre JACQUEMOT, président du Gret

Je représente le Gret, qui est une organisation de professionnels du développement solidaire. Je suis également président du groupe Initiatives, un collectif de dix organisations du même type. Au Gret, nous travaillons avec 770 experts dans une trentaine de pays, pour un financement qui relève de l'AFD – de l'ordre de 15 % sur nos activités. **Le secteur de l'eau et de l'assainissement est l'un de nos domaines de prédilection depuis notre création**, il y a une quarantaine d'années. Nous nous focalisons principalement sur les populations les plus vulnérables, partant du constat que plus on est pauvres, moins on a accès à l'eau et, lorsqu'on a accès à l'eau, elle est chère. L'illustration peut être donnée par la ville de Nairobi, avec l'écart de prix entre Muthaïga, qui est le quartier le plus riche et Kibera, qui est le plus grand bidonville du monde. Le rapport du prix de l'eau est de 1 à 10. Une partie de l'eau délivrée par les camions-citernes ou d'autres moyens à Kibera vient de Muthaïga. Nous centrons notre activité sur ces populations les plus vulnérables, majoritairement dans les quartiers les plus précaires ou qui n'ont pas accès aux moyens conventionnels de l'eau, à savoir ceux qui sont gérés par les systèmes de régies ou de concessions.

Nous avons également une préoccupation – qui a été évoquée par l'AFD : **l'assainissement, qui est un peu le parent pauvre dans ces préoccupations**. Là aussi, on part de constats très graves sur la situation d'hygiène. L'expression « péril fécal » désigne bien ce que l'on peut observer dans un certain nombre de quartiers particulièrement pauvres de pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, de Haïti ou d'Amérique Centrale où nous travaillons. Nous avons plusieurs défis à relever : distribuer l'eau de manière continue et sans interruption, que cette eau soit facile d'accès dans un rayon proche, qu'elle soit de qualité et enfin qu'elle soit disponible à un prix abordable. Par ailleurs, on s'intéresse aux rôles respectifs des quatre acteurs principaux : l'État, les collectivités locales, les usagers et les opérateurs. C'est sur ces matrices que nous travaillons principalement. Je vais vous donner cinq illustrations très simples.

On intervient à Port-au-Prince, depuis 1994 avec un dispositif qui permet d'assurer l'approvisionnement en eau de 750 000 personnes. Cela représente la moitié de la ville de Port-au-Prince, celle qui ne serait pas desservie autrement que par un système de bornes-fontaines où l'eau est payante. Le Gret a une cinquantaine de bornes-fontaines. Certaines d'entre elles offrent des services autres que l'accès à l'eau, comme des latrines ou des douches. C'est probablement l'un des systèmes les plus connus, qui est géré par des comités de quartiers qui s'appellent des comités Dlo. Leur organisation a été ébranlée en 2010 à la suite du séisme, puisque les humanitaires sont arrivés avec de l'eau gratuite et d'autres systèmes qui ont mis en cause notre dispositif – et notamment l'équilibre économique du dispositif. Mais on s'est rétabli. Si vous traversez Port-au-Prince, vous voyez énormément ce dispositif.

Un autre modèle : nous produisons de l'eau. Par exemple pour des quartiers périurbains en Mauritanie, sachant qu'à Nouakchott, le périurbain devient très vite de l'urbain. Nous sommes amenés, dans beaucoup de situations rurales comme en périurbain, à produire nous-mêmes de l'eau avec des opérateurs privés qui gèrent ce type de dispositif.

Un modèle très performant au Cambodge est celui de l'entrepreneur privé opérateur de l'eau, qui peut satisfaire les besoins jusqu'à 20 000 personnes, qui est propriétaire de ses équipements, produit de l'eau potable à partir d'une source et satisfait un certain nombre de services.

Dans le système à quatre acteurs que j'ai évoqué, il y a évidemment un hyper régulateur qui est l'État, mais également un rôle important des collectivités locales pour gérer le foncier et faire une vérification de la qualité des eaux.

J'ai évoqué la question de l'assainissement, le parent pauvre. Il existe un projet malheureusement très connu, puisque ça fait quatre ans qu'on peine à le réaliser – mais pour ce qui nous concerne, on l'a terminé : c'est l'assainissement du quartier des pêcheurs de la ville de Saint-Louis, le quartier de Guet Ndar. Il y a à peu près 30 000 personnes sans aucun système d'assainissement, ce qui explique que les populations jettent leurs eaux usées tantôt dans le fleuve, tantôt dans la mer, dans des quartiers extrêmement surpeuplés. Sur des financements fournis par l'Europe et des régions françaises, nous avons mis en place tout le

système de drain pour assurer l'assainissement individuel. Le système n'est pas terminé, mais on a déjà vendu près de 30 % des branchements individuels.

Autre projet particulièrement connu : **la création de franchise en matière d'accès aux toilettes**, via des équipements de toilettes et des branchements individuels dans le cadre d'un projet mis en œuvre dans la ville d'Antananarivo et que nous allons prolonger dans d'autres villes. C'est un système qui a trouvé son équilibre économique depuis qu'il est mis en place.

Voilà le genre de réponses que le Gret est amené à présenter mais aussi beaucoup d'opérateurs associatifs. Nous nous retrouvons tous sur des démarches et des modèles assez identiques, qui empruntent soit à l'entrepreneuriat lorsqu'il y a un minimum de capital, soit à des formules de gestion collective mettant davantage en avant les représentants des usagers.

Vincent EDIN

Vous disiez que le modèle entrepreneurial au Cambodge était le plus efficace. Si on revient sur ce qu'il s'est passé à Haïti, vous aviez quelques réserves sur le modèle caritatif, dont vous dites qu'à part des dispositifs d'extrême urgence, il fait toujours faillite. Pouvez-vous expliciter ?

Pierre JACQUEMOT

Notre observation, c'est que **l'eau n'est pas gratuite**. Même si c'est un don du ciel, **sa disponibilité n'est pas gratuite**. Elle a un coût, il faut assurer la couverture de ce coût par un système de tarification, mais qui peut être complété par les deux autres « T » : de la taxe ou du transfert. Nous ne sommes pas obligés de vendre l'eau au prix coûtant. Nous avons un concept qui est **le coût soutenable** : le coût direct d'exploitation, qui n'inclut pas nécessairement des coûts de maintenance ou d'installation, c'est selon les circonstances. Nous n'avons jamais de solutions préétablies, ni en matière d'équipements, ni en matière de modèle économique à mettre en place, ni en matière de tarification. À chaque fois, nos travaux sont précédés d'études de compatibilité avec le pouvoir d'achat, avec la représentation que les gens ont de l'eau, l'importance qu'ils mettent dans leurs choix budgétaires individuels – il y a des arbitrages qui se font à ce niveau-là. Je voudrais insister également sur un rôle important, celui du marketing social. Nous avons connu des situations où des canalisations sont juste devant des parcelles sans que les gens aient la moindre idée de ce dont il s'agit. L'opérateur a fait son travail, mais il ne s'est pas occupé de la suite et les gens n'ont pas l'idée qu'ils peuvent se brancher et quelques fois ne savent même pas ce qu'il y a dans leurs canalisations. **La question du marketing social et de la communication est fondamentale en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement.**

Vincent EDIN

Vous disiez avoir observé, notamment en Haïti, que les populations les plus pauvres et les plus précaires, de façon contre-intuitive, sont prêtes à payer pour un service d'accès à une eau de qualité et que ceux qui rechignaient le plus seraient plutôt les classes moyennes.

Pierre JACQUEMOT

Tout à fait. Le bas de la pyramide accepte de payer les services de base, tout dépend du prix, mais il accepte l'idée qu'il faut payer à condition que la contrepartie soit visible, c'est-à-dire qu'il y ait un accès à l'eau de manière continue, à proximité. La borne-fontaine, qui est le modèle que nous utilisons encore à Haïti, est adaptée au contexte haïtien, mais ce n'est pas la fin de l'histoire. D'ailleurs, dans les objectifs du développement durable (ODD) n° 6, l'idée qui prévaut est qu'il faut rendre l'eau accessible à domicile. C'est bien le cheminement vers un accès. Ce que l'on peut observer à Port-au-Prince par exemple, c'est que les pauvres des quartiers les plus pauvres payent l'eau à la borne-fontaine. En revanche,

qui détourne l'eau de son affectation, qui fait des piquages, des pompages abusifs, détourne et parfois revend l'eau piquée sur la conduite ? Ce ne sont pas les plus pauvres, ce sont les classes moyennes, ceux qui auraient les moyens de payer. **La représentation de l'eau dans les différentes classes sociales n'est pas la même.** Certains considèrent que c'est un service gratuit, peut-être la contrepartie d'un impôt payé quelque part et que de toute façon, l'eau est gratuite. Ce n'est pas ce type de représentations que l'on retrouve dans nos enquêtes auprès des plus pauvres.

Vincent EDIN

Benjamin Gestin, vous avez longtemps travaillé en Inde, peut-être pourriez-vous revenir sur ce que Pierre évoquait sur la question du choix collectif ? En Inde, le fait d'avoir un portable passera toujours avant le fait d'avoir accès à des toilettes. Et après le portable, c'est la voiture, puis la bière. Les toilettes arrivent bien après.

Benjamin GESTIN, directeur général d'Eau de Paris

C'est un constat que j'ai pu faire pendant les trois années que j'ai passées en Inde à travailler à l'ambassade sur des sujets de coopération. Effectivement, même dans les catégories de la population les plus défavorisées, dans les bidonvilles les plus sordides du continent indien, on trouvait beaucoup de foyers avec des téléphones portables. Parfois un pour monsieur et un pour madame, alors que ces foyers n'avaient pas d'accès à l'eau potable, pas d'accès à l'assainissement et un accès très limité à la santé. Cela explique en partie le chiffre donné par Vincent sur le pourcentage de l'aide au développement dédiée aux sujets d'eau. On finit par s'en débrouiller quand on n'a pas d'eau au pied de son domicile : on prend un bidon, on va chercher l'eau là où elle est, à 2 km, 5 km, parfois plus sur certains continents. **Cela doit nous alerter et renforcer notre prise de conscience sur l'importance d'une bonne gestion de l'eau à moyen terme.**

Vincent EDIN

Vous me disiez que la Banque mondiale a financé un projet d'assainissement du Gange à hauteur d'un milliard d'euros. On a l'impression que c'est colossal mais finalement, il a été complètement dilapidé pour un problème de gouvernance et de bonne échelle.

Benjamin GESTIN

Le Ganga project était un grand projet de la Banque mondiale, à un milliard d'euros, lancé à la fin des années 2000. Il se voulait complet, à l'échelle du bassin du Gange. Vous voyez la densité démographique de ce territoire – 800 millions de personnes –, la complexité politique du bassin du Gange qui s'étend sur plusieurs pays qui ne sont pas les meilleurs amis du monde – le Pakistan, le Népal, la Chine, le Bangladesh avec des configurations géopolitiques très compliquées. Pour ceux qui connaissent un peu le système politique indien, vous imaginez la complexité de faire travailler ensemble l'État central indien, qui contrôle l'ensemble des interactions avec l'étranger, les États fédérés indiens, avec des compositions politiques extrêmement variées et un paysage politique peu coopératif et les difficultés d'une administration d'un grand pays en développement avec une certaine tradition bureaucratique. Je ne sais pas si l'argent a été dilapidé. Ce que je sais, c'est qu'il ne s'est rien passé sur le terrain, ou très peu. Les crédits, les fonds de la Banque mondiale, l'assistance technique ont été déployés, ils ont sans doute réussi à financer quelques grandes stations de traitement dans les plus grandes villes du bassin, à New Delhi vraisemblablement, mais le projet global n'a pas été réalisé. Et je pense que c'est un aspect qu'il faut garder en tête, valable pour l'eau comme pour l'énergie, le transport ou la santé : la résolution des problèmes nécessite des approches très globales, à plusieurs échelles géographiques, plusieurs échelles de temps et beaucoup de partenariats.

Vincent EDIN

Eau de Paris est un Établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), appuyé par une volonté politique forte portée par Bertrand Delanoë à l'époque, avec des résultats évidents. En janvier 2018, les inondations très importantes de la Seine n'ont eu aucun impact sur l'ensemble de ce que les Parisiens pouvaient consommer comme eau, alors qu'Eau de Paris alimente 3 millions de Parisiens chaque jour – 2,2 millions de Parisiens, plus les nombreux touristes, ce qui ne va pas se tarir avec la perspective de 2024. Avez-vous d'autres éléments sur la fiche d'identité d'Eau de Paris ?

Benjamin GESTIN

Nous sommes un satellite de la ville, juridiquement créé en 2009 à partir d'un processus de remunicipalisation. C'est une entreprise publique qui gère cinq vecteurs d'approvisionnement, ce qui nous rend particulièrement résilients. Concernant le défi de l'eau pour les villes de demain, Paris est particulièrement bien armée puisqu'elle capte de l'eau dans trois vecteurs d'eau souterraine, à l'ouest, au sud-est et à l'est de Paris mais aussi dans la Seine et dans la Marne avec six usines de traitement. Nous avons donc une cartographie industrielle qui nous prépare aux chocs de l'eau de demain. Eau de Paris, c'est 900 personnes. C'est que l'on appelle un modèle intégré : nous maîtrisons toute la chaîne de l'eau, depuis la captation des sources jusqu'au pied des immeubles. Les réseaux intérieurs ne sont pas de notre responsabilité, mais cela pourrait changer partiellement avec la nouvelle directive-cadre sur l'eau que la Commission européenne est en train de préparer. Nous sommes dans un modèle 100 % public, avec une expertise très largement interne – même si l'on travaille aussi avec le privé – et la volonté de maîtriser l'ensemble de notre chaîne pour garantir la sécurité et la continuité.

Le défi de l'eau de demain, c'est d'abord de maintenir cette sécurité, de garder cette constance du service. La qualité du service de l'eau passe aussi par un service qui soit abordable. L'enquête de *Cash Investigations* a mis le doigt sur les questions d'évolution des prix de l'eau. **À Paris, les équipes d'Eau de Paris travaillent en lien avec la ville, pour maintenir le prix de l'eau le plus bas possible.** C'est un enjeu social pour nous car, à Paris, il n'y a pas de compteur individuel. On ne peut pas mettre en place une tarification sociale de l'eau différenciée, foyer par foyer. La meilleure réponse est donc de faire en sorte que l'eau soit la moins chère possible.

Autre enjeu : l'adaptation à des facteurs de changements que nous ne maîtrisons pas. Je pense évidemment aux effets du changement climatique . Les hydrogéologues estiment qu'à l'échelle du bassin de la Seine, nous pourrions voir les étiages moyens des cours d'eau baisser de 30 %. La Seine représente, à l'échelle de la grande agglomération parisienne, environ la moitié de la ressource en eau utilisable par les services publics d'eau. Cette situation constitue un défi pour la gestion quantitative et qualitative de l'eau. **Il faut veiller à ce que la qualité de l'eau ne se dégrade pas sous différents effets comme la baisse des étiages et la pollution d'origine agricole.**

Un autre défi pour Paris, où nous avons la chance d'avoir un système résilient et sécurisé, c'est aussi d'être solidaire des territoires qui nous entourent. On pourra parler de coopération internationale et de solidarité avec des territoires très lointains, Eau de Paris y contribue aussi. Mais notre premier regard se porte sur ce qu'il se passe juste autour de nous. Paris a acheté des sources au XIX^e siècle, elle a acquis sa résistance, sa résilience. On ne peut pas se désintéresser de ce qu'il se passe de l'autre côté du périphérique ou un peu plus loin en Île-de-France.

Notre quatrième défi, c'est d'avoir conscience du rôle que jouera l'eau dans la ville dans le siècle qui commence. On pourrait se contenter d'exécuter nos missions statutaires, c'est-à-dire de produire, de traiter, de distribuer, de transporter et de stocker de l'eau de bonne qualité aux Parisiens. Mais nous avons conscience, à Eau de Paris et à la Ville de Paris, que sous l'effet des changements climatiques, des changements de modes de vie et de la densification urbaine, l'eau à Paris va prendre une place différente.

Vincent EDIN

Un. e Parisien.ne utilise en moyenne 120 litres d'eau par jour. Dans les villes du nord, ils sont passés sous les 100 litres alors qu'a priori, ils prennent autant de douches que nous. Comme fait-on pour économiser ? Comment gagne-t-on ces 20 % qui nous manquent ?

Benjamin GESTIN

J'empiète un peu sur le débat privé-public. Eau de paris, opérateur public qui ne rémunère personne à part le service public de l'eau, se tire une balle dans le pied car une partie de son action consiste à sensibiliser aux bons usages de l'eau. Tous les jours, l'institution Eau de Paris dit aux Parisiens de consommer moins d'eau, alors qu'elle est financée sur la facture d'eau. C'est notre mission, on la mène de plusieurs manières : nous avons des campagnes de sensibilisation une fois par an au mois de juin dans les couloirs du métro, nous avons tout un réseau de partenariats. Je pense que c'est une des réponses aux défis de l'eau demain : ne pas aborder les questions seuls. Travailler avec des partenaires différents, des réseaux associatifs, pour aller sensibiliser les populations les plus précaires au bon usage de l'eau. Ce sur quoi j'insiste beaucoup, c'est que quand on sensibilise au bon usage de l'eau, on a aussi une action sur l'économie des foyers, puisque l'eau chaude sanitaire est responsable en moyenne d'environ deux tiers des factures d'énergie. Les Parisiens ne payent pas directement l'eau, ils payent le prix de l'énergie. Ils ne connaissent donc pas le prix de l'eau. puisqu'ils ne la payent pas directement. On leur explique donc de manière très pédagogique qu'agir sur la consommation d'eau, sur la manière dont on utilise sa douche par exemple, c'est réduire l'ensemble de la facture.

Vincent EDIN

Un mot sur la qualité de l'eau : vous regardez au nord pour la consommation et à l'est, vers Munich pour ce qui concerne les traitements de l'eau et la préservation de la ressource. Céline disait que le monde agricole serait de plus en plus concerné par cette question de la gestion de l'eau. Est-ce que vous pouvez nous expliquer le lien qui existe et votre travail avec les agriculteurs ?

Benjamin GESTIN

La première chose à rappeler, c'est que l'on partage la même ressource. L'usage domestique pour l'eau de consommation, l'eau sanitaire, représente une part très minoritaire. **Les secteurs le plus consommateurs d'eau en France sont l'industrie et l'agriculture.** Nous partageons la même ressource, donc nous sommes soumis au même défi. Si la quantité, la régularité ou la continuité de la disponibilité de la ressource baisse, nous sommes tous face au même défi. Nous avons des intérêts convergents.

Nous avons aussi des intérêts divergents, qui sont liés à des modes de production agricole actuels. Quels sont-ils ? Le mode de production agricole dominant en France, construit dans l'après-guerre pour assurer la sécurité alimentaire des Français et des Européens, c'est un mode de production intensif avec des consommations relativement importante d'intrants – pesticides, nitrates, engrais – qui ont un impact sur la ressource en eau. **Il y a 40 ans, on sous-estimait cet impact, car on ne mesurait pas la quantité de ces polluants dans l'eau et leur impact sur la santé.** Aujourd'hui, nous avons les moyens techniques de mesurer cette pollution et la connaissance sanitaire nous montre que ces polluants ont un impact sur la santé et qu'il faut les sortir de l'eau potable.

Deux réflexes sont possibles quand on a une eau avec une qualité sanitaire dégradée. Le premier, que tout le monde doit avoir car c'est le réflexe industriel : je traite l'eau. Avant l'eau était désinfectée, ensuite des charbons actifs en grains étaient ajoutés et maintenant ce sont des membranes. Le deuxième réflexe, qui est indéniablement le plus durable car toute étape de traitement coûte de l'énergie et génère elle-même sa propre pollution : je préviens la pollution, je travaille avec les agriculteurs et je les aide de différentes manières à

changer leur modèle agricole. L'évolution vers un modèle agricole durable, biologique, avec bas intrants est aussi une tendance lourde de la consommation et des modes de vie dans nos sociétés occidentales. Nous travaillons avec des agriculteurs sur l'ensemble du bassin parisien.

Vincent EDIN

Je finis le tour de table avec vous, Boubacar Kane. Vous êtes le P.-D.G. de la Société malienne de l'eau potable (Somagep). Votre principal défi est démographique, puisque la croissance démographique est de 3 à 5 % par an et pour l'instant, 65 % de la population est rattachée à l'eau potable. Votre but est d'aller beaucoup plus vite que la croissance démographique ?

Boubacar KANE, P.-D.G. de la Société malienne de l'eau potable (Somagep)

Comme vous l'avez dit, nous avons un défi démographique. Bamako est la ville qui croît le plus en Afrique et peut-être la 6^e dans le monde. Il se trouve qu'avec la croissance démographique, les investissements n'ont pas suivi jusqu'à aujourd'hui. Ce qui fait que depuis 2002, nous sommes dans un déficit chronique de production d'eau sur la capitale, mais aussi dans le reste du pays.

Nous avons aussi un défi lié au changement climatique. Nous sommes un pays sahélien et saharien, les deux tiers du territoire sont situés dans le grand Sahara, où il y a un déficit chronique d'eau eau souterraine. Dans les villes du sud par contre, nous avons pas mal de fleuves et de rivières, comme le Niger qui est le 3^e plus long fleuve d'Afrique et alimente Bamako et deux grandes agglomérations du pays. Aujourd'hui, Bamako compte environ 3,5 millions d'habitants. Nous avons un grand déficit de l'ordre de 150 millions de litres par jour, avec une capacité de seulement 200 millions de litres par jour. Cela veut dire que nous avons une demande de l'ordre de 350 millions qui n'est pas couverte et qui fait que, à certaines périodes, il y a plusieurs quartiers à Bamako dépourvus d'eau. D'où un projet structurant, financé grâce à l'AFD et d'autres bailleurs de fonds, à hauteur d'environ 300 millions d'euros, qui est en cours de construction et doit prendre fin en décembre 2018. Avec ce projet, on pourra couvrir la demande de la ville de Bamako. Mais il reste entendu que dans d'autres grandes villes du pays, nous avons des déficits qu'il faut aussi couvrir. Sur l'ensemble de la population malienne – environ 18 millions d'habitants –, seulement 11 à 12 millions ont accès à l'eau potable, soit 65 %. Les 35 % n'ont pas accès à l'eau potable.

Vincent EDIN

Dans le livret *L'eau, un défi mondial*, on trouve le chiffre de **200 millions d'heures perdues chaque jour par les femmes et les filles à cause de la collecte de l'eau**. Cela pose évidemment des problèmes sur le marché de l'emploi et, quand ce sont de plus jeunes filles, en matière de scolarisation, non ?

Boubacar KANE

Dans les pays en voie de développement, en Afrique occidentale, la même problématique se pose en matière d'accès à l'eau potable qu'en Inde. Ce qui fait que dans les politiques stratégiques du gouvernement, l'accès à l'eau potable est une priorité. Le Mali essaie de s'aligner sur les ODD. L'axe 6 mentionné par M. Jacquemot, selon lequel nous comptons généraliser l'accès à l'eau potable à l'horizon 2030, c'est l'objectif qui a été fixé pour que 100 % de la population puisse avoir accès à l'eau potable. Cela pose des problèmes économiques et des problèmes sociaux – par exemple, pour une fille qui n'arrive pas à aller à l'école parce qu'elle doit aller chercher de l'eau à des kilomètres. **Et en Afrique, en Afrique occidentale généralement, ce sont les femmes qui amènent l'eau, tandis que les hommes sont dans les champs**. La corvée d'eau prive les femmes d'autres activités qui pourraient générer des revenus. **La corvée d'eau repose essentiellement sur le genre féminin et sur les enfants** : cela les empêche d'aller à l'école.

Vincent EDIN

Cela renforce les inégalités. Vous évoquiez les coupures d'eau à Bamako dans certains quartiers. Pierre disait qu'à Haïfi, les populations les plus fragiles sont disposées à payer et que ce serait plutôt les classes moyennes qui braconnent. À Bamako, ce sont les quartiers les plus précaires qui manquent d'eau, non ?

Boubacar KANE

Oui, ce sont les quartiers périphériques. Il y a un fort exode rural au Mali, où les populations des zones rurales ont tendance à venir dans la capitale. Ces populations s'installent dans des quartiers en périphérie de la ville de Bamako, des quartiers spontanés sont créés ex nihilo. Ils ne sont pas lotis en général, donc c'est très difficile pour les concessionnaires, même si des financements existent, de faire des extensions du réseau dans ces quartiers. Il faut un minimum d'aménagement de l'habitat pour que l'on puisse poser des canalisations dans ces habitations. Ce sont aussi des personnes assez démunies en termes de revenus et qui n'ont pas accès au branchement domiciliaire. Le problème, c'est surtout le coût de réalisation d'un branchement, ce n'est pas tellement le coût du mètre cube.

Au Mali, ma société vend en moyenne un branchement domiciliaire à 120 000 francs CFA, alors que le prix moyen de l'eau est de 300 francs CFA par mètre cube. Les populations sont prêtes à payer à la borne-fontaine, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir 10 ou 20 francs par jour pour avoir un seau d'eau. Par contre, ils ne peuvent pas payer la facture mensuelle qui dépasse leurs revenus. D'où la nécessité pour nous d'intégrer dans chaque projet – y compris le projet de Kabala dont je parlais – un volet branchement social. Dans le projet de Kabala, environ cinq mille ménages de Bamako seront raccordés au réseau d'eau public en ne payant que l'abonnement, soit 10 000 francs CFA au lieu de 20 000 francs CFA. **Le projet va amener l'eau jusque dans les concessions et le bénéficiaire ne paiera que l'avance sur consommation.** C'est la stratégie qui a été adoptée par le gouvernement du Mali et par beaucoup d'autres pays – Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire – pour que l'on puisse généraliser l'accès à l'eau potable. En effet, si l'on n'a pas accès à l'eau potable, c'est la voie ouverte aux maladies d'origine hydrique. Beaucoup de personnes s'approvisionnent dans le fleuve – et l'eau du fleuve n'est pas potable –, dans des marigots ou des puits traditionnels qui peuvent être contaminés par d'autres activités humaines telles que la teinturerie, l'agriculture.

Vincent EDIN

Vous espérez que 2030 soit l'horizon auquel 100 % de la population sera raccordée à l'eau. On entend que vous faites énormément de choses et pourtant, au rythme où vous allez, vous aurez perdu la course en 2030. Il va vous falloir encore accélérer ?

Boubacar KANE

Il faut absolument que nous nous tenions au programme d'investissement pour que la croissance démographique ne nous dépasse pas et que nous puissions être en mesure de suivre son évolution. Si nous ne collons pas à ce programme, il va de soi que l'on perdra la course.

Céline GILQUIN

Pour rester à Bamako, il y a aussi une chose relativement intéressante en milieu urbain si l'on compare avec le milieu rural, c'est qu'en plus de ces politiques de branchements sociaux, il y a des systèmes de péréquations tarifaires qui font que le tarif de l'eau au mètre cube est différent suivant les catégories d'usagers : industrie, administration, usagers domestiques. Et même au sein des usagers domestiques, le tarif au mètre cube est différent selon la quantité que vous consommez, incitant à une consommation relativement mesurée. Surtout, cela

permet à des ménages qui ont une consommation modeste de ne pas payer trop cher. De mémoire, nous avons au Niger des tarifs autour de 100-200 francs CFA au mètre cube en milieu urbain. Et il y a, surtout dans les capitales, beaucoup d'industries et d'administrations qui ont la capacité à payer. Alors qu'en milieu rural, où l'on n'a pas ce système de péréquation, où les populations ont des capacités moindres, on paie 500 francs CFA le mètre cube. Malgré tous les défis que l'on a soulignés, cette organisation en milieu urbain permet d'avoir pour les populations modestes des systèmes de tarification adaptés.

Benjamin GESTIN

Ce que décrit Céline dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest existe aussi dans le modèle français de l'eau, via les agences de l'eau, qui sont des agences de bassin, des établissements de l'État. On a une solidarité qui s'organise. Un exemple : chaque année, les Parisiens contribuent à hauteur d'environ 100 millions d'euros, voire un peu plus, à des projets de développement hors de Paris. Ces 100 millions, c'est le solde entre les redevances que paient les Parisiens à l'agence de l'eau et les aides qu'Eau de Paris reçoit de la part de cette même agence. C'est une solidarité qui est efficace, très peu visible et très peu connue, mais qui est fondatrice du modèle français de l'eau et d'un partenariat urbain-rural. Elle permet à des collectivités rurales qui ont de vrais défis et moins de moyens pour y répondre de bénéficier de transferts.

Boubacar KANE

Sur la péréquation, nous avons effectivement des tarifs dits tarifs sociaux. Cela représente jusqu'à 10 mètres cubes par mois et par ménage, ce qui fait environ 20 centimes d'euros, 113 francs. Alors que le tarif moyen est de l'ordre de 50 centimes d'euros. La capitale subventionne donc les autres villes qui sont déficitaires. L'avantage au Mali, c'est que nous avons pratiquement le tarif le plus bas de la région. Au Burkina, le tarif moyen est de 500 francs CFA le mètre cube. Nous avons une marge de progression pour pouvoir augmenter les tarifs et couvrir les charges d'exploitation.

Pierre JACQUEMOT

Il n'y a pas de solution unique dans le contexte de Bamako ou dans celui d'une ville africaine, où il existe une croissance de 5 à 9 % de la population urbaine. Les solutions non conventionnelles telles que celles que j'ai évoquées font partie de l'ensemble de la solution, en particulier dans les quartiers qui se créent plus ou moins spontanément et où vous ne pouvez pas intervenir avec le réseau public pour différentes raisons. **Nous plaillons pour la pluralité des options à la fois technologiques, organisationnelles, financières, en fonction de l'ensemble de ces contraintes dans le contexte d'une grande ville africaine.**

Deuxième chose : j'apprécie beaucoup que vous parliez plus de la solidarité par péréquation, ça a une connotation plus sympathique. Telle que nous l'étudions, elle peut se faire entre quartiers riches et quartiers pauvres, pour contrecarrer les écarts terribles, qui existent comme c'est le cas à Nairobi, avec un écart de 1 à 10 pour le prix de l'eau, au bénéfice des quartiers riches. On étudie également les péréquations ou les solidarités intersecteurs. **L'assainissement est le plus difficile à financer.** Nous avons des mécanismes où l'eau finance l'assainissement, mais aussi des mécanismes où l'énergie finance l'eau. Il y a donc des possibilités de solidarité intersectorielle qui me paraissent importantes à évoquer et font partie du panel que l'on utilise.

La troisième chose, c'est que l'on raisonne de plus en plus sur l'ensemble de la filière. Je prends un exemple significatif : l'île malgache de Sainte-Marie, où nous intervenons au bénéfice de 50 000 personnes. Sur cette île, il y a une perte de la ressource en eau du fait de la déforestation, du déboisement abusif qui se fait en amont de la ressource. Nous sommes obligés d'intervenir sur le reboisement, et avec les agriculteurs en amont sur leurs pratiques agricoles de façon à essayer de pérenniser la ressource. Nous sommes obligés de travailler sur le continuum. Quand il est fragmenté, notamment lorsqu'il y a différents opérateurs, le rôle de l'État est indispensable, et malheureusement souvent défaillant dans le contexte de

pays fragiles. On peut être pertinent à l'échelle micro, avoir une cohérence au niveau du projet, du quartier, mais si on ne travaille pas simultanément sur l'ensemble de la stratégie, de la mise en place du dispositif institutionnel qui permet d'assurer cette cohérence d'ensemble, on a tout perdu.

Benjamin GESTIN

Eau de Paris est un acteur de bassin : on a des sources à 150 km de Paris. On a la chance de pouvoir intervenir dans une vraie logique amont-aval et de travailler pour la protection de nos sources parisiennes, à l'amélioration de la qualité d'eau qui va bénéficier à tout l'ensemble du bassin, aux autres opérateurs de l'eau franciliens et au-delà, jusqu'à l'embouchure de la Seine. Concernant ces coopérations avec le monde agricole, je parlais tout à l'heure d'intérêts divergents entre un modèle de production agricole dominant et un enjeu de protection de la ressource essentielle et vitale qui est l'eau. On se retrouve dans des débats très connus au niveau national. On a d'un côté la puissance du lobby agricole, de l'autre côté, d'autres intérêts généraux – je ne dis pas que le lobby agricole ne représente pas un intérêt général – qui sont en conflit, ou en tout cas dans un dialogue un peu tendu. **Le rôle des autorités nationales est aussi de donner une impulsion ou de trouver des solutions de conciliation par le développement de modèles compatibles, notamment le modèle de l'agriculture durable.**

Vincent EDIN

Céline, vous vouliez partager avec nous une bonne pratique ?

Céline GILQUIN

Comme on l'a évoqué en introduction, un certain nombre de villes sont confrontées à un contexte de pénurie d'eau. Ces enjeux vont s'accroître avec les effets du changement climatique. Ce n'est cependant pas une fatalité. Les urbains ne vont pas mourir de soif dans les années qui viennent. Il y a tout de même un certain nombre de solutions et d'actions, en particulier financées par l'AFD, qui sont mises en place auprès de ces agglomérations. Quand on est dans un contexte où l'on manque d'eau, il faut déjà travailler sur l'efficacité des infrastructures existantes du réseau. Il s'agit de s'assurer que l'on réduit les fuites, que le réseau est géré de façon efficace, de sensibiliser et de communiquer auprès de la population sur la bonne gestion de la ressource en eau. C'est une catégorie d'actions que l'on a financées en Bolivie après la crise de l'eau de 2016 : travailler sur le réseau existant avant d'investir sur de nouvelles infrastructures pour améliorer son efficacité.

Il y a une autre action aujourd'hui sous-exploitée, qui est pour moi une solution d'avenir, c'est de réutiliser les eaux usées traitées. On sait que la population urbaine croît, elle consomme de plus en plus d'eau, donc elle en rejette de plus en plus. 80 % des eaux usées sont rejetées dans le milieu sans traitement et polluent cette ressource précieuse. Dans les pays où l'on manque de ressource en eau, investir dans l'assainissement est une action à financer en priorité, pour réutiliser les eaux usées, en particulier pour l'agriculture qui est un consommateur important d'eau. C'est ce que nous faisons dans la plupart des pays du pourtour méditerranéen, qu'on appelle de l'arc de stress hydrique : le Maroc, la Tunisie, la Jordanie. En Tunisie, on accompagne le gouvernement dans la réhabilitation de stations d'épuration avec un objectif pour toutes ces stations : avoir au moins 50 % de l'eau usée réutilisée pour l'agriculture. C'est une opportunité importante et qui permettra de remettre l'assainissement en haut des priorités. Soudain, on réalise que les eaux usées traitées ont une valeur et peuvent être utilisées.

Parmi les solutions pour les villes qui font face à une pénurie d'eau, il existe les grands transferts d'eau. La ville du Cap a un réseau qui fonctionne bien. Ils ont réussi à gérer la demande en eau. Il faut aller chercher d'autres solutions : des transferts d'eau, voire de dessalement en dernier recours s'il n'y a plus de ressource.

Échanges avec la salle

Gaël BRUTE DE REMUR, Novimet

Envisagez-vous d'utiliser la ressource eau pluviale comme source d'eau potable et si oui, avec quels procédés, quels outils ?

Benjamin GESTIN

On l'utilise déjà, puisque l'eau que l'on récupère dans les aquifères, c'est de l'eau qui est recyclée par le grand cycle naturel de l'eau. Elle est dans les fleuves, s'évapore et retombe en pluie fine sur les territoires qui viennent alimenter les aires d'alimentation de captage. **Au niveau d'une ville comme Paris, le premier défi est de mieux gérer les excès de l'eau pluviale.** C'est la question du zonage pluvial qui est en cours de finalisation par les services de la ville pour éviter des débordements.

La deuxième réflexion que l'on commence à lancer avec la Ville de Paris, **c'est d'utiliser l'eau pluviale – mieux collectée, mieux gérée et mieux infiltrée – en eau non potable.** Nous avons un deuxième réseau à Paris, c'est une particularité historique de la ville : un réseau d'eau non potable que l'on utilise pour des usages non potables – nettoyage des rues, assainissement, fluidification des égouts, arrosage des parcs et jardins. Cette eau pluviale – en vérifiant bien sa qualité car elle peut aussi charrier un certain nombre de pollutions urbaines qui peuvent poser des problèmes de santé ultérieurs – a vocation à alimenter des usages non potables de l'eau.

La troisième étape, c'est d'envisager des solutions de traitement – et pourquoi pas des solutions de traitement naturel qui permettrait de la réutiliser à des fins potables. Sur un territoire comme Paris, c'est compliqué.

Daniel MARCOVITCH, ancien vice-président d'Eau de Paris

Il ne faut pas oublier que lorsque l'on parle du tarif de l'eau, on ne parle pas du tarif de l'eau potable. **On parle du tarif de l'eau + les taxes d'agence + la TVA + l'assainissement.** La part eau représente à peine un tiers de la totalité de la facture. On peut essayer, comme ça a été le cas à un moment quand Eau de Paris est devenue une régie, de diminuer de 7 centimes le mètre cube. C'était largement compensé par les augmentations du comité des taxes du bassin de l'agence de l'eau et par l'augmentation de l'assainissement. On dit qu'il est impossible d'avoir un tarif social à Paris, car on ne peut pas identifier ceux qui pourraient avoir un tarif moins cher. Ils existent et on les connaît très bien. Prenez toutes les boutiques en pied d'immeuble, prenez les immeubles de bureau et les professions libérales installées en appartement : tout ce monde déduit de son chiffre d'affaires les charges immobilières, locatives ou de copropriété, dont l'eau. Ce qui permet de diminuer d'environ 30 % le prix de l'eau, puisqu'il est déductible des impôts et du CA. On peut avoir accès à cela. Il suffirait d'augmenter le prix de l'eau pour qu'ils paient le même prix que les autres pour avoir un matelas qui permettrait de financer la partie supérieure aux 3 % du prix de l'eau. C'est la formule qu'on a toujours proposée : quand dans un ménage, on paye plus de 3 % du budget pour l'eau, il faut qu'il y ait une aide qui couvre cette partie des 3 %.

Vincent EDIN

Je suis moi-même en profession libérale. Benjamin, vous allez augmenter le coût de mon eau ?

Benjamin GESTIN

Non, en tout cas, **on s'est engagé à maintenir le prix de la part eau potable jusqu'en 2020.** M. Marcovitch a raison de rappeler que le prix de l'eau est composé de trois parts

différentes. C'est une piste, cette réflexion existe toujours. La seule chose que je peux dire de manière à peu près certaine, c'est qu'on ne renonce pas à réfléchir à des systèmes intelligents pour que l'eau soit accessible à tous, quelles que soient les situations sociales. Il y a d'autres dispositifs qui existent, notamment dans le cadre de la loi SRU¹, qui invitent les propriétaires et les bailleurs sociaux à équiper les logements de compteurs individualisés, pour inciter à la maîtrise des consommations et peut-être à terme facturer les charges de manière différenciée. Mais on ne renonce pas à l'objectif, qui est que tout le monde puisse payer l'eau et que l'on n'excède pas la norme que vous décriviez, M. Marcovitch : 3 % du revenu consacré à la facture d'eau - c'est vraiment le maximum.

Pierre JACQUEMOT

Je ne sais pas si l'on retrouve encore le clivage quartiers coloniaux/quartiers indigènes dans beaucoup de villes africaines. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a une fragmentation spatiale dans les grandes villes africaines et que les solutions à apporter pour l'accès à l'eau ne sont pas les mêmes selon les quartiers. Il y a une palette d'options assez large, étant entendu que le but est l'accès à l'eau domiciliaire, une eau de qualité. Le but est commun, quelles que soient les options qu'on peut prendre en fonction des contextes, des pouvoirs d'achat, des habitudes, des représentations sur l'eau, etc. On est bien d'accord avec vous, il faut qu'il y ait une cohérence d'ensemble. **Si je parle au nom des ONG, on n'intervient jamais sans l'étroite recommandation des autorités locales, que ce soit l'État, l'organisme public, les élus locaux.** C'est impossible de faire sans de toute façon. Ce que vous évoquez renvoie peut-être à des situations exceptionnelles qui ont été dénoncées. J'ai participé à un débat sur les interventions des humanitaires à Haïti en 2010 : il est certain que lorsqu'il y a quatre cents organisations humanitaires qui arrivent avec un mandat en fonction de l'urgence, ça peut faire un certain nombre de dégâts et la municipalité, voire l'État, a un peu de mal à mettre de l'ordre. Mais dans une situation qui ne relève pas de l'urgence, je ne connais pas cela... Si l'on est sur un financement de l'AFD ou de l'Union européenne, ce serait totalement interdit. Ce serait un prérequis pour obtenir un financement. En revanche, ce que nous demandons, ce sont des schémas directeurs, des politiques urbaines, un certain nombre d'instructions pour pouvoir réaliser nos opérations dans un cadre cohérent et viable. Quant à la redevabilité, nous sommes très demandeurs, mais pour nous, elle se situe à différents niveaux. C'est d'abord aux bénéficiaires que l'on doit rendre des comptes sur la qualité et la continuité du travail que l'on fait. Évidemment, si la municipalité ou l'État au travers de son office veut regarder de près ce que l'on fait, on est redevable et on l'est aussi vis-à-vis du bailleur de fonds. Il faut savoir que c'est une règle absolue : lorsque l'on est dans des situations de grande fragilité, tout est difficile, donc l'erreur est possible. L'apprentissage, la capitalisation est absolument indispensable. Tirer des leçons de l'expérience est fondamental pour pouvoir revenir plus armé. Je ne dis pas que tout est parfait, loin de là. C'est difficile, précisément dans un contexte qui est plus compliqué que le contexte parisien, comme à Nairobi ou à Yaoundé.

Boubacar KANE

Sur cette question des quartiers en Afrique : peut-être qu'au moment des indépendances il y avait des quartiers européens et des quartiers africains. Aujourd'hui, il n'y a pas de quartiers européens, en tout cas pas à Bamako. Le projet de Kabala que l'AFD finance au Mali est principalement axé sur ce qu'on appelle la rive droite du fleuve Niger, ce sont des quartiers neufs, résidentiels, qui sont occupés par des Maliens. Il y a d'ailleurs très peu d'expatriés au Mali, aujourd'hui.

A propos du tarif de l'eau : **la péréquation permet d'appliquer le même tarif, que ce soit dans la capitale ou dans les autres villes.** Nous appliquons donc le même tarif à Bamako, à Nioro du Sahel ou à Kidal qui se trouve en plein Sahara. C'est absolument le même tarif et le même coût d'accès.

¹ Loi relative à la solidarité et aux renouvellements urbains du 13 décembre 2000.

Emmanuel POILANE, directeur général de la Fondation France Libertés

Vous avez évoqué l'aide de l'AFD sur l'eau mais, si mes informations sont bonnes, la part de dons est très faible. Cela pose un vrai problème, notamment pour l'accès à l'eau des plus fragiles.

Je voulais également intervenir sur la sémantique : on parle depuis tout à l'heure du coût de l'eau. En fait, ce que l'on paye, c'est l'accès. Lorsqu'on propose de mettre en place un accès à l'eau aux populations les plus pauvres, qui sont amenées à faire des kilomètres pour aller la chercher, elles sont très conscientes que ce qu'elles vont payer, c'est la prestation pour l'accès : les tuyaux, l'usine, etc. Il y a une vraie volonté de participer au prix pour ce système qui permettra un accès à l'eau potable. L'eau est gratuite, mais en Afrique, quand l'eau est gratuite, elle est au marigot – et souvent très loin. Il est important de faire comprendre que ce que l'on paye, ce sont les tuyaux, les usines et l'accès.

Je suis également un peu surpris par la dernière intervention de l'AFD sur la quantité d'eau. Vous avez dit que l'on aurait toujours la capacité d'avoir plus d'eau, en quelque sorte. À Las Vegas, ils sont en train de prouver que l'on peut toucher les limites de ce système. Ils ont vidé un lac gigantesque en se disant qu'il y aurait toujours plus d'eau. Je suis surpris que dans cette conférence, où l'on évoque la ville de demain, on ait parlé relativement peu de la problématique climatique. On sait pourtant que la place de l'eau dans la ville de demain sera essentielle pour la lutte contre le changement climatique, notamment par rapport aux îlots de chaleur, à la circulation du grand cycle de l'eau, etc. Il faudrait peut-être aussi investir ce champ-là et faire en sorte que l'expression « changement climatique » soit la porte d'entrée de l'ensemble des problématiques et des politiques de l'eau demain dans la ville. Quid du long terme et comment fait-on pour imaginer les solutions de demain par cette entrée des changements climatiques ?

Céline GILQUIN

Environ 90 % des financements alloués par l'AFD au secteur de l'eau sont des prêts et 10 % sont des subventions. L'AFD utilise les ressources mises à sa disposition par les ministères, en particulier le ministère des Finances, pour faire des prêts. Dans ce contexte, la répartition est très majoritairement en faveur des prêts. Vous avez entendu comme moi les annonces du président de la République sur la croissance très significative qui est attendue de l'aide publique au développement. **On peut donc espérer collectivement que nous aurons une croissance des subventions dans les années à venir, qui permettra d'intervenir davantage en milieu rural et de faire plus d'assainissement** – des points sur lesquels nous avons du mal à intervenir aujourd'hui, du fait du mix d'outils financiers que nous avons à notre disposition.

J'avais bien insisté – mais sans doute pas assez – sur les effets du changement climatique sur la ressource en eau. Nous avons tous l'habitude de dire **que la ressource en eau est la première victime du changement climatique**. Il y aura des conséquences très importantes sur la disposition de cette ressource, avec une augmentation des périodes de sécheresse et des tensions importantes dans un certain nombre de géographies. Mon propos n'était pas du tout de dire qu'il n'y aura pas de problème. Des villes se sont créées à des endroits où il n'y avait même pas de ressources, ce sont des aberrations. Mais globalement, l'humanité s'est tout de même installée là où il y avait de l'eau. Cependant, il n'y en a pas forcément en quantité suffisante compte tenu des besoins qui vont arriver dans le futur, de cette croissance urbaine extrêmement forte et des effets du changement climatique. Le propos était davantage de dire qu'il existe un certain nombre d'actions à mettre en œuvre. Les marges de manœuvre restent importantes dans un certain nombre de contextes. On le voit bien sur les pays du pourtour méditerranéen, il existe des sources comme la réutilisation des eaux usées, qui sont sous-exploitées et peuvent être des réponses aux problématiques. Il n'en demeure pas moins que ce sera un vrai défi, surtout en milieu urbain et dans des pays soumis à du stress hydrique, que de satisfaire les besoins à long terme, **de bien gérer et de bien partager cette ressource entre eau potable, agriculture et industrie**.

Benjamin GESTIN

Pour rebondir sur ce que disait Emmanuel Poilane, j'ai effectivement mentionné le changement climatique comme l'un des défis auxquels on devait répondre. Si je précise un peu plus la pensée de la Ville de Paris et d'Eau de Paris en matière d'eau, **le grand défi auquel nous serons éventuellement confrontés les vingt prochaines années pourra être un défi sanitaire sur l'évolution des normes de qualité de l'eau**. Ces normes sont définies au niveau européen et déclinées au niveau local. On a atteint aujourd'hui un niveau de qualité sanitaire de l'eau extrêmement important. Le grand défi auquel il faut que l'on fasse face, dans une logique qui allie l'échelle locale, l'échelle de bassin et l'échelle nationale voire internationale, c'est les conséquences du changement climatique, son impact sur la disponibilité de la ressource en quantité et en qualité et son impact sur un certain nombre de phénomènes qui viennent perturber les schémas d'approvisionnement en eau. On a parlé de la crue du mois de janvier, mais une crue à Paris en janvier, c'est habituel, ce sont les crues hivernales. Il faudrait parler de la crue de juin 2016 : une crue de début d'été sur le territoire francilien, on n'en avait quasiment jamais vue dans les annales de la météorologie et de l'hydrographie françaises. Voilà le grand défi et vous connaissez l'engagement de la Ville de Paris sur ces questions-là.

Pierre JACQUEMOT

Sans parler de péréquation entre riches et pauvres, il y a également une péréquation internationale qui peut se faire par le truchement de l'AFD – et c'est vrai que les montants en subventions de l'AFD sont dérisoires par rapport à ce qu'ils sont auprès d'autres partenaires.

Le changement climatique signifie moins d'eau ou plus d'eau. Nous travaillons sur un troisième volet de la question de l'eau urbaine, à côté de l'eau potable et de l'assainissement : **le risque d'inondation**. Il s'agit d'un véritable risque, qu'il faut prendre en considération dès maintenant dans un certain nombre de sites. Je parlais de la ville de Saint-Louis où l'on fait de l'assainissement dans les quartiers pauvres. Nous sommes obligés d'intégrer cette dimension car il existe un risque très fort.

Dans la conception que l'on peut avoir de certains aménagements urbains, y compris dans les quartiers pauvres, on intègre d'ores et déjà la dimension du risque d'inondations.

Yera DEMBELE, Fédération euro-africaine de solidarité

M. Kane dit que la croissance de Bamako est due à l'exode rural. Est-ce que, parmi les solutions envisagées pour les villes de demain, il n'y aurait pas aussi la maîtrise de l'exode rural qui vient alimenter le chômage en ville et éventuellement les migrations ? Pour contrer cet exode, il faut créer un minimum de confort en milieu rural, où il existe certainement de l'emploi, la possibilité de produire pour alimenter les villes.

Guillaume AUBOURG, programme Solidarité Eau

J'ai entendu vos interventions sur les défis pour les villes et quand je vous écoute, c'est adaptable au monde rural. À peu de chose près, il n'y a pas tellement de disparités sur la question des défis. Les solutions sont différentes, effectivement.

Autre point : on n'a pas forcément évoqué la taille des villes. On a beaucoup évoqué les grandes capitales régionales ou nationales. Je pense qu'il y a aussi un enjeu très fort pour les villes de demain. Cela rejoint peut-être moins la question de l'exode rural car les campagnes continuent de se densifier en population. Mais en tout cas, il faut également prendre en compte les villes secondaires, les petites villes, les bourgs, c'est important pour désengorger et réduire le flux vers les grandes villes. C'est la question des ODD et la qualité de service pour satisfaire ces populations rurales en croissance, réduire les disparités entre la qualité de service et le coût du service pour les ruraux et les urbains – qui est parfois sur un différentiel de trois. Si on améliore la qualité de service et la tarification, il y aura aussi sans doute des questions de solidarité de territoires qui seront importantes à jouer. L'échelon de la petite ville est donc aussi un volet important.

Une hydrogéologue à Setec, un bureau d'études privé

Vous avez dit que Paris prenait son eau très loin. Un des problèmes qui va se poser, où que ce soit, c'est la compétition entre le développement urbain et les espaces de production d'eau potable, qui vont se vulnérabiliser si la ville se développe dessus – et à Paris, on a de beaux exemples. Il faut donc réfléchir le développement urbain pour protéger les espaces de production d'eau.

Benjamin GESTIN

Vous parlez de compétition entre les espaces de développement urbain et les espaces de production d'eau. Ce que l'on essaie de faire avec la Ville de Paris et Eau de Paris, c'est justement de travailler en partenariat. De montrer, **dans une logique de développement durable dans ses dimensions écologiques, mais aussi sociale et économique**, que la protection de la ressource crée de la valeur pour tous les territoires. Un exemple concret : j'ai parlé tout à l'heure des partenariats agricoles d'Eau de Paris, avec des agriculteurs biologiques ou durables dans l'Yonne, en Eure-et-Loir et en Seine-et-Marne. Comment crée-t-on de la valeur ? Tout d'abord, on donne de la valeur technique. On contribue à transférer de la compétence technique pour aider à adapter les exploitations agricoles. Ensuite, on aide à la création de filières et de débouchés. Car si on aide un agriculteur à produire du chanvre bio et qu'il n'y a pas de débouchés, cinq ans plus tard il abandonnera et il refera de la grande céréaliculture avec beaucoup de nitrates. On va jusqu'à organiser la filière. Pour la première fois l'année dernière, la caisse des écoles du 11^e arrondissement a été alimentée en lentilles par des agriculteurs partenaires d'Eau de Paris. Et l'on rajoute une étape de valeur puisqu'on fait du marketing de ces productions durables et de cette filière courte. Ce n'est pas encore un label, mais sur les étiquettes des fameuses lentilles, vous lisez « Ces lentilles protègent la ressource en eau et sont produites en partenariat avec Eau de Paris ». Cette compétition des territoires, ce n'est pas une fatalité. On peut réussir une alliance, un partenariat des territoires, chacun apportant une contribution adaptée à ce qu'il est.

Boubacar KANE

Au Mali, une loi de décentralisation a confié la maîtrise d'ouvrages des infrastructures d'eau aux collectivités. Mais les collectivités se plaignent car on leur a confié la maîtrise d'ouvrage, mais les ressources n'ont pas suivi. Cela peut amener les populations à migrer vers la capitale. D'où un mouvement vers une maîtrise d'ouvrage au niveau national. Beaucoup de collectivités demandent aujourd'hui à l'État de prendre la gestion de leurs adductions d'eau, par exemple. L'État a investi des centaines de millions et a constaté que la maintenance n'est pas faite par un professionnel. Comme il est actionnaire à 100 % de la Somagep, il nous a demandé de prendre la gestion des adductions d'eau d'un certain nombre de villes importantes : les chefs-lieux des cercles, les villes-frontières et certaines villes qui ont des caractéristiques un peu particulières. Nous n'étions présents que dans les centres urbains, dans 18 localités de plus de 10 000 habitants. Aujourd'hui, nous allons nous retrouver dans 86 centres, pour créer les conditions idoines afin que les systèmes d'adduction d'eau de ces villes puissent être pérennes.

Se pose aussi le problème du prix de l'eau. En fait, il s'agit du prix du service, pas du prix de l'eau en Afrique. Il se trouve que ce sont les riches qui paient l'eau le moins cher au Mali. On paie le prix du mètre cube 113 francs dans les grandes villes, alors que dans les petites localités, c'est jusqu'à 5 fois plus. Tout cela peut être source d'exode rural. C'est pour cette raison que le gouvernement a pris à bras-le-corps cette problématique de la gestion, non seulement de l'eau, mais aussi de l'électricité dans les petites villes.

Albane DEAU, consultante dans un cabinet de conseil et d'ingénierie Mott MacDonald

On parle beaucoup de ressources en eau, mais entre le moment où l'eau pénètre dans le réseau et son arrivée au compteur de l'utilisateur, il peut y avoir des pertes techniques, des

fuites mais aussi des pertes commerciales en termes de revenus. Donc au lieu de produire plus, pouvez-vous vous attacher à résorber ces fuites et ces pertes commerciales qui sont non génératrices de revenus – ce qu'on appelle les « non-revenue water » en anglais ? Peut-être qu'en termes d'investissement, il est plus difficile de se focaliser là-dessus, mais en termes de revenus et de volumes, cela a des impacts non négligeables. Je prends l'exemple de Nairobi, où il peut y avoir dans certains quartiers jusqu'à 30 ou 40 % de pertes – un pourcentage important qui pourrait satisfaire une demande non satisfaite aujourd'hui.

Marine BENOISTE, du Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)

Nous travaillons beaucoup sur les solutions fondées sur la nature : s'appuyer sur la restauration et la préservation des écosystèmes pour gérer des grands défis de société. Notre travail est très centré sur l'axe changement climatique-risques naturels. Nous nous appuyons sur les écosystèmes et les considérons comme des solutions au lieu de les voir comme des victimes du changement climatique. Dans le cas des villes face aux inondations, c'est reméandrer des cours d'eau, restaurer des zones humides qui vont permettre de gérer les soucis que l'on rencontre dans les villes. C'est un travail mené au comité français, mais aussi au niveau mondial.

François-Marie PERROT, président de Lysa

Des organisations centralisées de l'eau s'appliquent assez bien dans les capitales. Mais dans les centres secondaires, les maires se retrouvent confrontés à des problématiques propres, à devoir essayer de promouvoir des services essentiels autres que l'eau, mais dont le financement est difficile et doit souvent passer par l'eau, comme l'assainissement liquide. Est-ce qu'il ne faudrait pas qu'il y ait un programme de renforcement des municipalités, une politique, une stratégie délibérée ? On en ressent le besoin dans les villes où nous sommes délégués, pour renforcer les mairies, qu'elles travaillent à l'urbanisme, à la maîtrise de leur évolution, de leur adaptation à l'environnement et au développement des autres services essentiels dont les financements sont plus difficiles que l'eau – car l'eau, c'est somme toute assez simple : soit le client paye, soit il ne paye pas et on évite de suspendre le service.

Pierre JACQUEMOT

Notre collègue du programme solidarité Eau et son équipe sont l'auteur d'une formidable petite brochure sur l'ODD 6. Je conseille à tout le monde d'obtenir cette brochure car elle permet de décortiquer l'ensemble des aspects de cet ODD dont on parle depuis le début de cette conférence.

Petite remarque : Il faudrait éviter de mettre en opposition eau urbaine et eau agricole, en rappelant que l'agriculture périurbaine, voire rurale est très importante et très consommatrice d'activités maraîchères – à Bamako par exemple. Il faut donc faire attention, il y a aussi cette dimension à intégrer dans nos préoccupations, en particulier dans les grandes villes africaines.

Troisième chose : en préparant cette réunion, mes collègues m'ont dit « Il faut mettre le système en tension ». Je n'ai pas bien compris ce que cela voulait dire, sinon qu'il faut faire en sorte que les arrangements institutionnels que l'on met en place, qui peuvent être très variables selon les situations et qui résultent de nos diagnostics doivent être ultra-performants. Cela renvoie aux compétences, aux qualifications. On parlait des collectivités locales. Lorsque l'on a des interlocuteurs élus compétents et engagés, ça va beaucoup mieux que lorsque ce n'est pas le cas. À Haïti, il n'y a pas eu d'élections locales à une époque. Il n'y avait personne de responsable dans les communes où l'on travaillait. C'est un peu gênant de ne pas avoir cet échange, il est absolument indispensable. Et puisqu'on fait référence à un modèle d'organisation qui empreinte à la problématique des commons, la contribution des usagers est évidemment fondamentale. La montée en puissance de leurs capacités à pouvoir superviser les prestations des opérateurs est fondamentale. Restons sur l'exemple de Haïti, qui est probablement l'un des plus emblématiques d'une construction intéressante

avec les comités de l'eau. La cinquantaine de comités de l'eau qui existent depuis une trentaine d'années ont d'autres fonctions que de gérer la borne-fontaine du quartier ou les latrines. Ils offrent une palette de services et de conseils. On s'appuie notamment sur eux lorsque l'on fait de la reconstruction antisismique dans certains quartiers de Port-au-Prince. Ces comités de l'eau dont la finalité au départ était uniquement de gérer une borne-fontaine, se sont étendus à un travail de nature politique, y compris politique dans certains cas. Je pense que ce type de construction a des bénéfices multiples. On prend appui sur l'eau mais on peut faire beaucoup d'autres choses. Je pense que cela rentre assez bien dans cette logique de renforcement des capacités au titre d'une démarche de type commun, gestion commune des ressources et des besoins.

Céline GILQUIN

Je répondrai sur les solutions fondées sur la nature, en opposition aux solutions traditionnelles appelées les solutions grises. Si l'on prend les exemples de gestion des inondations, faire des canaux tout béton en centre-ville, c'est une solution qui a été et qui est encore très largement utilisée, mais qui a montré ses limites. Elle génère des risques – souvent en aval – et peut encourager des populations à se réinstaller au bord de ces ouvrages alors qu'il existe tout de même un risque. **Ces solutions fondées sur la nature, ces solutions vertes sont une alternative intéressante.** Dans un certain nombre de cas, le couplage des solutions grises et des solutions vertes apporte de bonnes réponses, dans des contextes de changement climatique où la nature peut apporter une certaine flexibilité. L'AFD soutient évidemment cette démarche, nous avons des exemples à Curitiba au Brésil, où l'on a accompagné la collectivité dans un programme de réaménagement de ses berges en valorisant l'importante biodiversité de la région et en utilisant ses propriétés pour gérer les inondations, pour absorber une partie de la pollution. Mais aujourd'hui, ce sont des solutions encore très largement sous-utilisées. **L'enjeu, en particulier lors du 8^{ème} Forum mondial de l'eau à Brasilia, est de plaider pour une diffusion et une utilisation plus large de ces solutions fondées sur la nature,** qui ne sont pas encore très connues et très demandées, ni par les maîtrises d'ouvrage, ni par les bureaux d'études qui les appuient et les conseillent.

Boubacar KANE

Le problème du « non-revenue water », l'eau non facturée ou non comptabilisée en français, est une réalité. C'est d'ailleurs pour cette raison que dans le contrat que nous avons avec l'État, il nous a été demandé de passer d'un taux de perte qui est de 30 % au Mali, à un taux de perte de 18 %. Pourquoi 18 % ? Nous avons fait un benchmarking dans la région et on s'est aperçu que les sociétés qui ont les taux de rendements les plus élevés – au Sénégal ou au Burkina Faso – tournent autour de 80-82 %. Pour le genre de réseaux que nous avons, qui a été posé en 1956 avant l'indépendance et est extrêmement vieux et fuyards, cela demande beaucoup d'investissement pour changer le vieux tissu. Avec les linéaires qui sont les nôtres, plus de 4 000 km de réseau, on ne peut pas dépasser un réseau neuf avec un taux de rendement de 85 %. C'est pourquoi on a fixé une cible de 82 % de rendement, soit 18 % de perte. C'est effectivement une problématique dans beaucoup de pays. Mais aujourd'hui, nous tournons autour de 75 % de rendement du réseau et 25 % de taux de perte, ce qui n'est pas si mauvais, même par rapport à certaines grandes villes européennes.

Benjamin GESTIN

Je trouve la question sur le renforcement des capacités locales très pertinente, parce qu'effectivement la gestion d'un service public d'eau est un sujet technique qui requiert différentes compétences. Une réponse que l'on essaie d'apporter à l'échelon français et européen, c'est la question des réseaux d'opérateurs de l'eau, des réseaux de régie publique pour ce qui concerne Eau de Paris. On participe à France Eau publique, le réseau des régies françaises et à Aqua Publica Europea, le réseau des régies européennes, avec des initiatives qui peuvent être très intéressantes. Nous avons lancé un Erasmus de l'eau. La compétence est compliquée à démultiplier, elle est chère sur certaines compétences – recruter un électricien aujourd'hui, cela coûte cher en Europe. Partager les bonnes

expériences, apprendre des autres, c'est une des réponses à ce besoin d'un bon niveau de compétence pour améliorer les performances.

Bernard BARRAQUE, directeur de recherche émérite au CNRS

Dans un programme de recherche que j'ai coordonné, financé par l'Agence nationale de la recherche sur la ville durable, nous avons étudié ce problème des eaux usées et non conventionnelles à Bordeaux. Nous avons regardé ce que nous pouvions faire, testé toutes les solutions possibles pour diminuer la pression sur la nappe profonde de l'Eocène, qui est de très grande qualité mais risque d'être surexploitée. La meilleure chose à faire, c'est des économies d'eau dans les immeubles et la pire, c'est la récupération d'eau de pluie dans les pavillons, dans notre situation européenne. En revanche, récupérer de l'eau de pluie sur le toit d'un supermarché ou d'un stade où l'on peut récupérer de grands volumes d'un coup, là ce peut être intéressant. Nous avons consacré à ce cas un chapitre dans le livre que je viens de finir sur la gestion durable de l'eau en France et au Brésil. On s'est surtout intéressés au fait que **les technologies que l'on va employer à tel ou tel endroit pour résoudre les problèmes d'accès à l'eau sont absolument dépendantes du contexte économique, social et politique**. Les Européens disent avoir inventé l'eau du robinet à la maison. Mais ils ont inventé tout le dispositif de la solidarité et la notion de service public avec l'égalité d'accès, qui a été confié aux communes. Au Brésil, la moitié de la population de Rio et de Sao Paulo vit dans l'illégalité foncière. Donc théoriquement, sur le plan juridique, ils n'ont pas le droit à l'eau. Ils y auront accès, mais en faisant des piquages clandestins et cela va dégrader le service. Par rapport à cela, les ingénieurs de l'eau n'ont pas d'autres idées que d'aller tirer des tuyaux toujours plus loin pour amener davantage d'eau, sans se préoccuper d'améliorer la relation de service auprès des gens.

Nous avons trois catégories de situation de pays. Dans les grands pays émergents avec des pouvoirs forts, si l'État intervient, il y a une tentation d'aller chercher des solutions de grands transferts, de grandes conduites, qui risquent de laisser de côté le vrai problème : l'accès à l'eau locale. Dans les pays comme les nôtres, en Europe, où il y a une tradition locale de gestion de l'eau, on a une identité entre la technologie du réseau, la facture, le traitement de l'eau potable, des eaux usées et le type de service qu'on produit. Et il reste tous les pays où le service de l'eau à l'occidentale n'arrive pas, où l'on apprend aux gens à se débrouiller avec l'eau de pluie sans attendre le secours des ingénieurs et des politiciens régionaux, qui ne viendra pas. Ils se débrouillent et font des choses très bien avec des solutions non conventionnelles. Mais non seulement ces solutions n'excluront pas la très grande diversité, voire le clientélisme, dans l'accès au service, mais en plus elles maintiendront la fragmentation sociale qui préexiste, voire la renforceront. Et c'est bien le problème que l'on doit résoudre, à Brasilia : **il faut militer pour qu'on utilise des solutions non conventionnelles, mais dans une perspective où l'on apprend aux gens ce qu'est un service public et comment on peut le rendre durable**.

Guy LECLERC, Directeur Eau et Grands Projets, PWC

Au 3^e Forum mondial de l'eau à Kyoto en 2003, il y avait 1,5 milliard de personnes qui n'avaient pas accès à l'eau potable. Quinze ans plus tard, au moment du 8^e Forum mondial de l'eau à Brasilia, il y en a 2 milliards. On avait affiché un objectif de couverture universelle pour 2025. On n'y sera pas et on n'y sera probablement pas non plus en 2030. **Il existe deux leviers très puissants : comment contenir la démographie qui va plus vite ; et comment avoir des financements suffisants, même si les financements ont augmenté de manière très significative ces quinze dernières années, que ce soit sur le plan bilatéral ou multilatéral**. Cette réflexion stratégique me paraît indispensable au moment du 8^e Forum de l'eau. Si l'on veut arriver à cet objectif, que l'on pourrait peut-être atteindre en 2030 ou 2035, qui va développer une stratégie au niveau des acteurs multilatéraux, des Nations Unies et des acteurs bilatéraux comme l'AFD sur ces deux grands leviers que sont la démographie et l'optimisation des financements ?

Christian LAGRANGE, vice-président de l'assainissement à Est Ensemble

Nous avons abordé à peu près l'ensemble des acteurs de l'eau. Je voudrais signaler qu'il existe également les SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau), qui font un travail remarquable puisque vous avez les usagers, les professionnels, les agriculteurs qui s'y trouvent.

Nous savons très bien que dans les inondations, il y a à la fois des manques d'eau, mais aussi des crues. C'est la raison pour laquelle il existe un EPTB (Etablissement public territorial de bassin) qui s'appelle Seine Grands Lacs.

Dernière chose : je sais que nous sommes environ 7 milliards d'habitants et qu'en 2050, on risque d'être 10 milliards – sachant qu'en 1800, la population mondiale n'était que de 1 milliard. Tout ceci nous engage à réfléchir sur la capacité à produire de l'eau mais aussi sur la capacité à nettoyer l'eau.

Benjamin GESTIN

Le modèle français est fondé sur le fait de rassembler autour de la table des acteurs qui sont sur un territoire hydrographique dépassant les frontières administratives. Vous avez raison de nous rappeler que nous avons un nombre de structures qui déclinent à un niveau local des contraintes hydrographiques permettant de répondre aux défis du changement climatique, aux excès d'eau comme au défi des baisses d'étiage et des manques d'eau.

La Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est une compétence récemment créée par la loi. Elle n'existait pas avant et n'était donc assumée par aucun service de manière formelle. Par conséquent, dès lors qu'elle est transférée à des collectivités, elle met ces collectivités en situation de devoir assumer une obligation légale, sans avoir les ressources techniques existantes, ni des possibilités de transferts. On est dans une forme de volonté de bien faire du législateur, de mieux traiter le grand cycle de l'eau, de ne pas se contenter du petit cycle de l'eau et de l'assainissement et d'inscrire cela dans une logique de solutions basées sur la nature. Mais maintenant, il faut s'équiper. Et avec quels moyens, quel financement ? Je n'ai pas la réponse à ces questions.

Boubacar KANE

Nous n'avons pas encore cette expérience de collecter directement l'eau de pluie. L'eau de pluie que nous utilisons est celle qui s'infiltre dans les nappes phréatiques, c'est celle que nous exploitons dans les villes. Nous privilégions toujours les eaux de surface, car elles sont beaucoup plus pérennes. Mais dans certaines régions, nous n'avons aucune eau de surface. Nous sommes donc obligés de puiser dans les eaux souterraines.

Conclusions

Benjamin GESTIN

Je conclurais avec trois mots :

- **Échelle** : la question de l'eau se traite à différentes échelles.
- **Solidarité** : l'eau est un sujet de solidarité mondiale qui se décline suivant le milieu (urbain-rural, riches-pauvres).
- **Adaptation et adaptabilité** : il n'y a pas de solution universelle qui fonctionne partout. Je connais bien l'exemple parisien, il n'est pas déclinable dans d'autres grandes métropoles occidentales et sans doute encore moins dans les métropoles des pays en développement. Certaines solutions locales sont, comme l'a dit M. Barraqué, parfaitement pertinentes. Mais elles ne doivent pas non plus exclure des réponses globales pour assurer un minimum d'égalité, d'équité et de solidarité.

Pierre JACQUEMOT

J'ai beaucoup parlé de répartition des rôles, c'est assez significatif dans ce panel. Il y a des questions de géopolitique, de démographie ou d'optimisation des financements. C'est un niveau sur lequel le Gret n'intervient pas directement, même si on peut interpeller les autorités ou être présents à des forums. Il y a également l'échelle de grandes métropoles, représentée ici. Et il y a l'échelon micro, celui des opérateurs de terrain, avec les craintes qu'on laisse entendre lorsque l'on fait des projections démographiques – souvent assez contestables, d'ailleurs. Cela ne retire rien à l'enthousiasme, l'ingénierie, l'intelligence des opérations de terrain. Ce qui est très important, c'est que l'ingénierie française sur le terrain, qui a une cinquantaine d'années, est remarquable et mérite d'être capitalisée au travers d'ouvrages comme celui-ci². Je pense que cela peut susciter, sinon une certaine fierté, du moins un encouragement pour aller plus loin, tirer parti de cette expérience qui n'est pas uniquement africaine.

D'autre part, **il faut sans cesse capitaliser, interroger, réinterroger nos pratiques avec un seul but : l'appropriation par les bénéficiaires finaux**. C'est la seule possibilité pour assurer la pérennité des services. Ce n'est pas le projet en soi et le financement de l'AFD qui va assurer cette pérennité, c'est l'appropriation, la capacité à comprendre et à pouvoir gérer l'outil qui est mis en place. C'est la seule solution et le seul véritable objectif qu'on peut poursuivre.

Céline GILQUIN

Je conclurai pour ma part sur **la gouvernance**. Au-delà des solutions techniques, l'enjeu est surtout de bien gérer le service, d'anticiper les besoins à long terme pour éviter les crises, d'améliorer le taux d'accès. Il y a deux cartes que j'aime bien, c'est la carte des déficits d'accès à l'eau et la carte du déficit des ressources. Ce ne sont pas du tout les mêmes. En République démocratique du Congo, on a beaucoup de ressources en eau, mais moins de 40 % de la population a accès à l'eau et à l'assainissement. En Tunisie, c'est l'inverse : on n'a pratiquement pas d'eau, mais 99 % des gens ont accès à l'eau et à l'assainissement car il y a une bonne gouvernance.

Je voudrais apporter un éclairage à la question concernant **les objectifs du développement durable** et les 2 milliards de personnes qui n'ont pas accès à l'eau, pour que vous ne partiez pas défaitistes. Nous ne sommes pas passés d'un milliard à deux milliards de personnes sans accès à l'eau. Nous avons changé d'objectifs. Le milliard concernait des gens à qui on offrait un service basique. Maintenant, nous sommes plus ambitieux. Nous voudrions que tout le monde ait accès à un service géré en toute sécurité, durable, avec de l'eau de qualité en continu. Et effectivement, nous avons 2 milliards de personnes qui n'ont pas ce niveau de service, qui est notre ambition collective à l'horizon 2030. C'est un challenge, cela représente 100 milliards de dollars par an, hors coût de fonctionnement et d'entretien. C'est-à-dire qu'il faut multiplier par trois les financements actuels pour le secteur et ce n'est pas l'aide publique au développement et encore moins l'AFD seule qui vont permettre de trouver la solution. L'enjeu est d'améliorer la gouvernance. Nous œuvrons à une meilleure utilisation des ressources financières déjà existantes. Et nous appuyons les autorités pour améliorer cette gestion, nous essayons de mobiliser de nouvelles ressources locales, privées – on a cité des exemples d'opérateur privés qui fonctionnent. C'est tout cela que l'on souhaite rappeler à Brasilia la semaine prochaine aux décideurs et à la communauté internationale.

² Mémento de l'assainissement, Editions GRET QUAE, memento-assainissement.gret.org